

**PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL D'IRLANDE**

11 mai 2016 à 14 heures

Monsieur le Président,

Le Sénégal salue et félicite Son Excellence pour la qualité de la présentation du rapport national de l'Irlande et prend note, avec satisfaction, de la décision des Autorités irlandaises de présenter, le 03 février 2016, un Rapport préliminaire donnant un aperçu assez exhaustif de la mise en œuvre des recommandations acceptées en 2011.

De plus, ma délégation relève que depuis 2011, l'Irlande est devenue partie à plusieurs Instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, en ratifiant, notamment le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications et la Convention (n° 189) de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur les travailleuses et les travailleurs domestiques. Nous saluons également la stratégie globale pour l'emploi des personnes handicapées destinée à promouvoir leur intégration dans le monde professionnel.

Tout en appréciant ces efforts, ma délégation voudrait recommander ce qui suit :

- ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille;
- ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès à l'Irlande dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

Je vous remercie de votre attention